



Assemblée générale

Distr. limitée
9 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Troisième Commission

Point 70 b) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme,
y compris les divers moyens de mieux assurer
l'exercice effectif des droits de l'homme
et des libertés fondamentales

Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Botswana, Chine, Comores, Dominique, Égypte, Érythrée, Grenade, Guyana, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Koweït, Malaisie, Mauritanie, Myanmar, Nigéria, Oman, République arabe syrienne, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Singapour, Soudan, Suriname, Trinité-et-Tobago, Yémen et Zimbabwe : amendement au projet de résolution A/C.3/62/L.29

Moratoire sur la peine de mort

Après le quatrième alinéa du préambule, *insérer* le nouvel alinéa suivant :

Reconnaissant qu'il existe une grande diversité de conditions juridiques, sociales, économiques et culturelles dans le monde et que toutes les règles ne sont pas pertinentes partout et en toute occasion,

